

## **5 - REFERENTIELS**

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES					
RI			ERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION	
Activité 1 : Manager les équipes et la transfor- mation du SI <sup>1</sup>	1.1 Encadrer les équipes internes et/ou externes	1.1.1 Gérer et encadrer son équipe (hiérarchique) pour développer les compétences et optimiser l'organisation du système d'information 1.1.2 Organiser et piloter une équipe (fonctionnelle) pour optimiser la réalisation des projets IT <sup>2</sup> 1.1.3 Manager les relations clients/fournisseurs pour optimiser la mise en oeuvre des projets IT	Validation du bloc 1 (Manager les équipes et la transformation du SI):  Application professionnelle réelle ou simulée de management d'un projet d'évolution ou de développement du SI composé de :  - La présentation de l'entreprise et du SI existant  - La rédaction de la note de cadrage (charte projet : périmètre, objectifs, acteurs, échéances clés)  - La rédaction du plan de management et d'accompagnement au changement (acteurs, rôles, organigramme, tâches, planning, plan de communication, reporting) Le projet est conduit sur une période de 2 à 4 mois environ. Un dossier de 15 à 20 pages est rédigé.	Les responsabilités et les affectations de l'équipe projet opérationnelle sont clairement exprimées.  Les responsabilités sont cohérentes avec les tâches à réaliser dans le projet et vis-à-vis des compétences individuelles.  Un organigramme de l'équipe projet est présenté avec une affectation pertinente des tâches.  Le type management mis en oeuvre et les outils de suivi servent les objectifs du projet et optimisent le fonctionnement de l'équipe projet.  La présentation de l'entreprise et de son activité est complète. Elle intègre les processus de l'entreprise, les workflows des flux d'information, etc.).  La présentation du SI existant est claire et représentée graphiquement (topologies réseau, systèmes, données).  Les premiers axes d'amélioration possibles des flux du SI sont identifiés (réseau, stockage, hébergement, accès utilisateurs, etc.) et répondent aux enjeux de l'entreprise.  Des leviers de motivation et d'engagement sont cohérents pour faire adhérer au projet, les arguments sont efficaces et convaincants.  Les acteurs clés du projet sont listés et les moyens de communication adaptés à chacun sont identifiés et pertinents.	
	1.2 Modéliser les flux métiers et les ressources techniques du SI (acteurs, flux d'information, étapes, etc.) en intégrant le contexte existant	1.2.1 Analyser les données disponibles (documentations techniques, rapports d'activités, audits, interviews, etc.) sur l'environnement technique et humain du système d'information pour en identifier les processus, les workflows et les technologies existantes     1.2.2 Synthétiser et représenter graphiquement les données utiles pour modéliser et cartographier le système d'information     1.2.3 Identifier les améliorations des flux du système d'information pertinentes répondant aux enjeux stratégiques pour améliorer l'efficience du SI      1.3.1 S'approprier et comparer les différentes méthodes de gestion du			
	1.3 Conduire le changement induit par les projets de la DSI	changement pour choisir la plus adaptée au contexte des projets informatiques  1.3.2 Définir et conduire des actions d'organisation, de communication et de formation pour la mise en oeuvre et l'accompagnement du changement induit par les projets informatiques			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>SI : Système d'Information

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> IT: Information Technology (Technologies de l'Information)



		REFERENTIEL D'ACTIVITES			
	REFERENTIEL DE CERTIFICATION				
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION	
Activité 2 : Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en oeuvre	2.1 Définir, prioriser et faire vivre le portefeuille de projets	2.1.1 Elaborer le référentiel documentaire des projets IT afin que les acteurs des projets puissent se l'approprier et d'harmoniser la formulation et la gestion des projets (réception de la demande, analyse de faisabilité, etc.)  2.1.2 Définir des critères de choix pertinents pour gérer les priorités du portefeuille projets du SI et ordonnancer l'ensemble des projets proposés en tenant compte des contraintes pouvant s'y appliquer (legislatives, normatives, culturelles, éthiques, etc.)  2.1.3 Exposer et défendre les choix effectués pour permettre une lecture claire et cohérente auprès des hiérarchiques et des fonctionnels lors de la sélection des projets informatiques	Validation du bloc 2 (Superviser le portefeuille projets de la DSI et sa mise en oeuvre): Application professionnelle réelle ou simulée de supervision d'un portefeuille projets composé de : - Le référentiel documentaire des projets et ses améliorations souhaitables - Les critères de choix des projets alignés avec la stratégie de l'entreprise - Le plan management de l'un des projets - Les outils de suivi du projet présenté - Les outils de recette et de gestion documentaire - Les outils de capitalisation et leurs améliorations souhaitables Le projet est conduit sur une période de 2 à 4 mois environ. Un dossier de 20 à 30 pages est rédigé.	Le référentiel documentaire des projets proposé comprend à minima les modèles de charte projet, cahier des charges, budget, planning, gestion des risques, dans le respect de l'état de l'art et intègre la charte graphique de l'entreprise.  Les critères de choix proposés sont cohérents avec la stratagie SI de l'entreprise, elle-même clairement exposée.	
	2.2 Superviser et conduire les projets IT	2.2.1 S'approprier le contexte et le périmètre de chaque projet IT en identifiant ses objectifs, ses enjeux et ses contraintes spécifiés par la maîtrise d'ouvrage 2.2.2 Etablir le plan de management (planification, organisation, budget, indicateurs, parties prenantes, plan de communication, etc.) de chaque projet IT à conduire afin de pouvoir en suivre l'avancée 2.2.3 Contrôler et valider les différents livrables des projets IT <sup>11</sup> pour garantir leur avancement et le niveau d'exigence attendu		Les objectifs, les enjeux et les contraintes du projet sont clairement identifiés. Ils sont pris en compte dans le plan management (respect des livrables et des échéances souhaitées).  Le plan management proposé comprend à minima la charte projet, le cahier des charges fonctionnel (ou backlog³), le budget, le planning, la gestion des risques et le plan de communication en cohérence avec les objectifs du projet.  Les indicateurs et les outils de suivi identifiés permettent de respecter les attendus du projet.	
	2.3 Clore les projets et capitaliser l'expérience	2.3.1 Organiser les recettes (fonctionnelle et technique) de chaque projet IT pour s'assurer que toutes les fonctionnalités du cahier des charges sont remplies et livrer un produit conforme aux exigences du client 2.3.2 Etablir les documents administratifs, contractuels et techniques des projets IT (solde des contrats, procès verbaux de recette, documentations techniques) pour formaliser la clôture des projets 2.3.3 Organiser et animer la capitalisation de l'expérience à l'issue des projets IT au sein des équipes (réunions, documentation, etc.)		Le plan de test présenté permet de valider toutes les étapes of projet.  Le procès verbal de recette présenté permet de répondre à l'ensemble des fonctionnalités attendues et garantie la qualit des livrables.  Les outils de capitalisation d'expérience mis en place ont perre d'identifier des améliorations pertinentes (révision du référer documentaire, méthode de gestion de projet, canaux de communication, etc.) pour le pilotage des futurs projets SI.	

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Backlog: liste de cas d'usages



	REF	ERENTIEL D'ACTIVITES			
		REFERENTIEL DE CERTIFICATION			
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION	
Activité 3 : Concevoir l'infrastructure du système d'Information	3.1 Auditer les infrastructures existantes et analyser les solutions réseaux, data et cloud du marché  3.2 Concevoir et piloter les projets d'évolution, de migration et d'intégration des solutions techniques (réseaux, data, systèmes, cloud, etc.)	3.1.1 Auditer l'infrastructure du SI afin d'identifier les limites et évolutions potentielles 3.1.2 Etudier et comparer les différentes solutions technologiques afin de réaliser les choix adaptés à la stratégie du SI  3.2.1 Définir les projets d'évolution de l'infrastructure du SI à conduire (réseaux, cloud, ERP, data, sauvegarde, etc.) pour organiser leur mise en œuvre 3.2.2 Identifier les opérations et les parties prenantes pour organiser et planifier les projets d'évolution de l'architecture du SI 3.2.3 Suivre et superviser les opérations de déploiement pour accompagner la mise en œuvre des projets d'architecture du SI	Validation du bloc de compétences 3 (Concevoir l'architecture technique du Système d'Information): Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet d'évolution ou de migration d'architecture comprenant: - Une analyse des services ou éléments du SI nécessitants une évolution - Une présentation des offres d'architecture techniques disponibles - Un plan de migration ou de mise en oeuvre des solutions choisies - Les indicateurs de suivi d'activité des services et technologies mis en place  L'étude est présentée sous forme d'un dossier technique de 15 à 20 pages, elle est conduite sur une période de 2 à 4 mois environ.	L'audit du système d'information permet une analyse des différents éléments et/ou services nécessitant une évolution. L'audit couvre à minima l'infrastucture système, réseau et le stockage des données.  Le comparatif des solutions est complet (prix, fonctionnalités, niveau de sécurité garanti, le niveau de disponibilité, etc.) et traite les grands éditeurs de solutions réseaux et cloud (Amazon, Microsoft, Google, etc.)  Le plan de migration met en évidence les différentes opérations à réaliser (préparation des données ou matériles à migrer, migration et recette).  Les parties prenantes concernées sont clairement identifiées (client, prestataire, hébergeur, etc.).  Les outils de suivi du déploiement présentés sont synthétiques et visuels et permettent un suivi des opérations.	
	3.3 Conseiller les décideurs sur la gouvernance de l'infrastructure du SI	3.3.1 Organiser et animer un système de veille active pour se tenir à jour sur les offres et solutions d'architecture des SI 3.3.2 Analyser les indicateurs d'activité des solutions implantées pour identifier les besoins de mises à jour ou d'évolutions du SI 3.3.3 Synthétiser et formaliser en tableaux de bord les indicateurs du SI afin de conseiller la direction sur les projets et investissements à conduire		La veille professionnelle mise en place sert les enjeux du système d'information de l'entreprise et permet d'adapter les solutions techniques.  Des indicateurs d'activité sont présentés de façon synthétique et visuelle et permettent la prise de décision pour un maintien ou une évolution des solutions choisies.	



	REFERE	NTIEL D'ACTIVITES			
			REFERENTIEL DE CERTIFICATION	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION	
	4.1 Organiser l'analyse et la surveillance des menaces en cybersécurité	<ul> <li>4.1.1 Auditer l'infrastructure du SI afin d'identifier les éléments nécessitant une sécurisation ainsi que le niveau de sécurité nécessaire (accès, données,etc.)</li> <li>4.1.2 Identifier les droits, obligations et normes en matière de sécurisation du SI afin de garantir sa mise en conformité (RGPD, ISO27001, etc.)</li> </ul>	Validation du bloc de compétences 4  (Sécuriser les infrastructures du Système d'Information):  Application professionnelle en entreprise ou simulée de projet de sécurisation du SI comprenant:  - Un audit du niveau de sécurisation du SI - Une présentation des normes et règlementations en vigueur  - Une présentation des menaces existantes  - Un plan de sécurisation  - Les indicateurs de pilotage de la sécurité  L'étude est présentée sous forme de rapport d'audit 15 à 20 pages, elle est conduite sur une période de 2 à 4 mois environ.	L'audit sécurité du SI est complet et méthodique. Il permet d'identifier les failles de sécurité et les menaces qu'encoure le SI. Il s'appuie sur une des méthodologies d'audit existantes (COBIT, ISO27002, etc.).	
Activité 4 : Sécuriser les infrastructures du système d'Information (accès, réseaux et données)	4.2 Concevoir et piloter les solutions de sécurisation du système d'information	4.2.1 Concevoir le plan de sécurisation du SI pour répondre au niveau de sécurisation attendu et répondre aux obligations règlementaires et normatives 4.2.2 Identifier les opérations et les parties prenantes pour organiser et planifier les projets de sécurisation du SI 4.2.3 Suivre et superviser la mise en oeuvre des solutions de sécurisation pour mesurer leur efficacité et garantir le niveau de sécurisation requis		Le plan de sécurisation présenté répond aux exigences règlementaires, il propose les contremesures nécessaires suite aux écarts et risques identifiés (sécurisation des accès, du réseau, des données, etc.).  Les opérations, projets et préconisations de sécurisation sont clairement identifés. Les ressources nécessaires sont listées et adaptées et la planification du projet est cohérente.  Les indicateurs de suivi présentés sont synthétiques et visuels et permettent de maintenir le niveau de sécurité exigé.	
	4.3 Conseiller les décideurs sur la politique de sécurisation du SI	4.3.1 Organiser et animer un système de veille active pour se tenir à jour sur les menaces en cybersécurité et solutions de sécurisation 4.3.2 Analyser les indicateurs d'activité pour identifier les besoins de mises à jour ou d'évolutions 4.3.3 Synthétiser et formaliser en tableaux de bord les indicateurs de sécurité (niveau de disponibilité, attaques, etc.) afin de conseiller la direction sur les projets et investissements à conduire		La veille professionnelle mise en place ainsi que les audits réguliers servent les enjeux du système d'information de l'entreprise et permettent d'adapter le niveau de sécurisation du SI.  Des indicateurs d'activité sont présentés de façon synthétique et visuelle et permettent la prise de décision pour un maintien ou une évolution des solutions de sécurisation choisies.	